SAUVEZ-NOUS

OU

SAUVEZ-VOUS,

ADRESSE

A Messieurs les Députés à l'Assemblée Nationale, et à Messieurs les Députés Bretons en particulier.

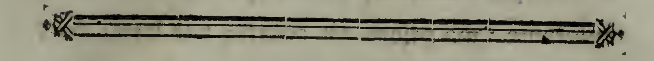
PAR UN DE LEURS CONCITOYENS.

Un fou peut quelquefois ouvrir un bon avis.



A PARIS.

1789.

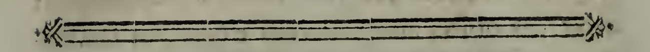


MESSIEURS,

De tous les temps le mois d'Août fut le mois de la fermentation et des orages ; ce fut au mois d'Août, de je ne sais quelle année, que le massacre de la Saint Barthelemi eut lieu ; si je voulois m'amuser à rechercher d'autres exemples désastreux à cette époque, je ne manquerois pas de citations ; mais le temps est précieux, il presse : je ne veux ni le mal employer, ni vous le faire perdre, je me reporte aux faits de la veille & à ceux du jour. C'étoit l'an dernier, à pareille date, que l'Archevêque de Sens pensa faire écrouler l'édifice politique par son impéritie ; ce fut le 26 Août qu'un Ange tutélaire vint éclaircir cet horison de misere. Nous voici arrivés précisément à ce terme d'incertitude & de désespoir ; l'orage gronde, les nuées s'accumulent ; je tombe à deux genoux ; je conjure les Divinités, que l'intercession de l'Ange tutélaire a fait descendre dans

le Temple National, d'avoir pitié d'une Société mourante : ma priere est courte; une larme dans un œil, la fureur dans un autre, je leur dis : *sauvez-nous ou sauvez-vous !*





MESSIEURS LES DÉPUTÉS BRETONS,

JE suis un de vos compatriotes; mon père, mes frères font partie de vos commettans; si votre éloge est doux à mon cœur, les plaintes que je vous adresserai ne doivent pas être suspectes; votre énergie, votre loyauté, votre bravoure, votre patriotisme & votre caractère sont connus et admirés de la France : je ne crains pas de le dire, sans déprécier ses autres enfans, c'est à vous à qui elle doit sa liberté & l'aurore du jour qui l'éclaire actuellement, c'est la démarche de vos jeunes gens, partant pour Rennes, qui a appris à tous les Français que l'injustice à la fin produisoit l'indépendance; on vous a bientôt imités, toutes les mains ont secoué les fers de l'esclavage; elles ont empoigné le fer de la vengeance : vous étiez menacés, nous vous avons sauvés; la place de Rennes et celle de la Bastille seront nos trophées éternels; mais nous n'avons pas tout fait; nous avons aujourd'hui un autre ennemi à combattre; cet ennemi, nous ne pouvons l'éloigner; cet ennemi, nous ne pouvons pas en infecter les contrées étrangères; cet ennemi, c'est nous-mêmes : après avoir montré du nerf, vous devez aujourd'hui montrer de la souplesse; votre rudesse & le peu

de connoissances que vous devez nécessairement avoir des objets auxquels vous n'êtes pas familiarisés, sont à la veille d'opérer l'extinction de la société; je vous le répète, pliez aux circonstances les ressorts de votre ame; sauvez-nous, ou nous sommes perdus.



MESSIEURS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

DE vaines déclamations sur Paris, sur les Agioteurs et sur la Banque, ont égaré toutes vos notions sur le crédit et les créanciers publics, et c'est à ce fil que tient aujourd'hui toute notre existence. Une collection de Ministres, sortis en grande partie de votre sein, est venue vers vous, en suppliante, vous tracer le tableau de la confusion occasionnée par la chute du despotisme; elle vous a fait contempler les matériaux du grand édifice que vous projetez d'élever, dispersés et prêts à être mis en poussière, si vous n'en ordonnez promptement le dessein; qu'avez-vous fait ? qu'avez-vous répondu à ce Comité, que vous paroissez avoir chargé vous-mêmes du pouvoir exécutif? Il vous proposoit des moyens d'exécution, dont il devoit avoir une connoissance plus approfondie que vous; vous n'avez pas même daigné le consulter, vous n'avez pas même interrogé l'opinion publique; et je dois vous dire, comme homme libre, que si vous l'eussiez consultée cette opinion, vous eussiez vu que, pour balancer la confiance due au Ministère actuel, la majorité des opinans n'étoit pas en votre faveur; je ne vous parle pas des égards les plus simples dus à des co-députés qui siégeoient tout-à-l'heure auprès de vous, et qui n'avoient pas le dernier rang; j'ose le dire, dans votre Tribunal auguste, vous paroissez n'avoir vu en eux que des Ministres, et le mot seul, plus que la chose, a troublé votre raison; je ne vous parle point non plus de cet homme rare que

vous rappelez à grands cris, après qu'il a été foudroyé pour vous, et dont vous avez jonché de fleurs le retour triomphal. S'il eût été le Député du plus petit Bailliage, ses lumières eussent certainement dirigé tous vos Comités de finance ; il est aujourd'hui en quelque sorte le Député de la Nation ; ni ses vertus, ni ses talens, ni ses malheurs, n'ont émoussé votre inflexibilité ; vous avez rejeté le seul plan proposable qu'il vous avoit soumis ; vous en avez accepté aveuglément un autre, qui vous a été proposé par un Membre étranger à la connoissance des hommes et des affaires. Ce n'est pas tout ; le mode de votre arrêté, difficilement amendable, pèche dans toutes ses formes. Vous avez en cette occasion blessé les plus simples lois de la civilité, heurté l'opinion publique, altéré la confiance qu'on vous portoit, renforcé celle qu'on doit aux hommes vertueux et délaissés, et telle est aujourd'hui la position du Roi et du ministère ; vous auriez donné par là à un gouvernement mal intentionné la possibilité de vous ramener au point d'où vous étiez partis avec tant de peine ; vous vous êtes rendus coupables sans le vouloir ; mais j'espere que la promptitude avec laquelle vous réparerez vos torts, les excusera auprès de la Nation.

Autrement je ne vois que la continuation du désordre & de l'anarchie ; les malheurs que vous aurez occasionné, retomberont sur vous-mêmes, rien ne pourra vous dérober à la juste vengeance de vos commettans ; mais détournons les yeux d'un aussi triste tableau et voyons, le remede après avoir vu le mal.

M. de Mirabeau, votre éloquent co-Député, vous l'a énergiquement et profondément dit : vous avez erré sur le crédit National ; vous

avez erré sur l'agiotage et la banque de Paris ; mais il n'a pu entrer dans tous les détails. Je vais essayer de le suppléer pour la partie technique de ce méchanisme financier, auquel vous êtes totalement étrangers.

Il est certain que l'emprunt de trente millions que vous avez voté, ne se remplit pas, et qu'il est à craindre qu'il ne se remplisse pas.

1°. A cause de l'intérêt modique auquel vous l'avez réduit.

2°. Du mot *sans retenue*, que vous y avez ajouté sans raison, dans un moment où le mot retenue a été par vous-mêmes qualifié de barbarisme national.

3°. Par la forme que vous avez fixée à sa collocation.

Je m'explique.

L'intérêt modique que vous lui avez fixé.

Le Ministre vous avoit proposé de mettre cet intérêt à cinq pour cent, vous l'avez établi à quatre et demi ; on a remarqué dans cette action trois choses.

1°. Un désir marqué de votre part de contrarier le Ministre de la finance, et une méfiance que vous ne pouviez ni ne deviez avoir dans la conjoncture actuelle ; de ce défaut d'harmonie, les Prêteurs ont dû craindre pour la suite les plus funestes effets, et ils ont dû, en s'éloignant du trésor national, devoir vous rappeler vos principes, dont vous vous écartiez.

2°. Une ignorance complete de la situation des Capitalistes et de l'état général d'engorgement de toutes les fortunes : toutes les valeurs de la finance dont la circulation est aujourd'hui arrêtée,

ont élevé le taux de l'intérêt à un prix très-haut. Vous avez mis les Créanciers de l'Etat sous la sauve-garde de la loyauté française ; vous avez légalisé par là un nouveau prix à l'intérêt courant des capitaux, et ce que vous avez sanctionné hier est aussi sacré que vos décrets d'aujourd'hui ; d'ailleurs pour les Capitalistes étrangers, même ceux de Hollande, l'intérêt de cinq pour cent est depuis long-temps un intérêt légal et courant, et ce ne sera certainement pas la division et l'imprévoyance qu'ils voient siéger au milieu de vous, qui les déterminera à faire un sacrifice en votre faveur, quand vous n'avez encore tracé aucun plan de Constitution.

3°. Cette déduction d'un dixieme sur l'intérêt qu'on vous proposoit, fait craindre à beaucoup de personnes que vous ne l'ayez regardé comme l'équivalent d'une imposition projetée sur tous les autres effets publics ; vous les avez tachés par là dans l'opinion de quelques-uns. On cherche à s'en défaire ; ils tombent de jour en jour. Des gens timides, qui ne croient pas à la solidité de vos principes, aiment mieux subir une perte énorme, que de courir de nouveaux risques.

Emprssez-vous donc de porter un nouveau décret ; conciliez dans votre sagesse le moyen de faire jouir les Prêteurs futurs et les Prêteurs actuels du même intérêt de cinq pour cent, de maniere à ce que les derniers n'étant pas plus connus que les premiers, personne ne puisse être compromis. Evitez en conséquence de faire imprimer les noms des prêteurs ; chassez sur-tout la crainte qu'on ne vous accuse de vous être trompés et de gâter vous-même votre ouvrage ; il vaut mieux avoir un tort que de tout bouleverser pour le soutenir ; et la Nation sauvée vous absoudra du viol

que vous craignez de faire à la pudeur de votre Emprunt.

Le mot sans retenue est un mot sans raison.

Le second paragraphe précédent vous présente déjà une partie des inconvéniens de cette expression. Quoi ! vous avez condamné, vous avez renversé le despotisme; et ce mot, qui ne semble destiné qu'à marcher à sa suite, ce mot synonyme de faillite, ou pour mieux dire, de vol; ce mot qui profana sans cesse la bouche de l'Abbé Terray; ce vieux barbarisme politique, vous le rajeunissez de la même main qui a affirmé traîtres à la Patrie ceux qui oseroient prononcer l'infame mot de banqueroute. Quoi ! se dit-on, ces mêmes hommes, si jaloux de leurs phrases, qui, dans une déclaration des droits de l'homme, les sacrifieroient pour conserver une tournure grammaticale, une période académique, ont osé présenter à l'Europe ce barbarisme national. On diroit qu'à sa vue le numéraire a reculé d'horreur, et qu'il a frappé de stérilité tous les canaux de l'abondance; que ce mot disparoisse donc et à jamais de vos augustes décrets, et croyez, une bonne fois pour toutes, que nul impôt ne peut être mis impunément sur les richesses mobiliaires, sans une réaction immédiate sur les richesses réelles, et que, par le même principe, de quelque somme qu'on impose les fonds de terre, ce sont, en derniere analyse, les rentiers, les capitalistes, et en général tous les consommateurs, *fruges consumere nati*, qui acquittent l'impôt.

La forme proposée est vicieuse.

Vous avez déclaré que l'Emprunt seroit convertible en contrats. La forme proposée par le Ministre est infiniment préférable, et vous vous êtes encore trompés par le défaut de connoissances des hommes, des affaires et des localités.

Depuis long-temps le Public est fatigué des contrats; ce mot est accompagné d'un sentiment de torpeur qui édématise toutes les bourses; le Public sera accoutumé encore long-temps à une circulation rapide; la Nation est vive, changeante; elle aime à chaque instant varier son existence. Rendez donc, autant que vous pourrez, les élémens de sa fortune malléables et ductiles, vous aurez peut-être besoin vous-mêmes qu'un jour cette masse soit divisée en globules; vous aurez d'autres emprunts à faire; le mouvement en sera facilité par ce nouveau numéraire de conventions, et cet essai fait en petit d'un papier National, vous prouvera, en dépit de vos craintes sur l'agiotage, l'immense bienfait que pourra produire incessamment une immense opération en papier National, lorsque la Constitution sera établie sur des bases inébranlables. Je crois inutile de parler de la facilité que vous aurez de faire cesser l'intérêt de 5 pour 100, s'il vous offusquoit aujourd'hui, lorsque les temps seront calmes et les esprits tranquilles; mais le moment n'est pas encore arrivé; il vous sera beaucoup plus aisé et plus court d'acquitter les effets au porteur, que des parchemins immatriculés aux Greffes Nationaux. Songez que dans la crise actuelle les fonds tiennent beaucoup aux formes publiques, et sachez que cette espece de jurisprudence, qui, dans la majeure partie du

Royaume a immobilisé les contrats de rente, est encore un des écueils où votre emprunt a dû échouer. On ne peut les vendre sans purger les hypotheques, sans remplir une foule de formalités qui ne peuvent se concilier au mode actuel des choses, et la masse déjà existante repoussera toujours celle que vous vous proposez d'y amalgamer.

Je me résume, et je vous conjure, encore une fois, au nom de la Patrie, d'autoriser le plus promptement que vous pourrez, par un décret solemnel, le Ministre vertueux que vous avez mis vous-mêmes à la tête des Finances de l'Etat, à agir suivant les circonſtances; quand le vaisseau est battu par la tempête, un Pilote sage ne s'obstine pas à tenir tête aux vents; il calcule la force de ses mâts et de ses agrêts, il sait dériver pendant la bourasque; mais il ne perd pas le port de vue, et quand la bonnace le lui permet, il sait forcer de voiles, et regagner le tems perdu; tandis que son compagnon de voyage fracassé, désemparé, coulant bas d'eau, aborde où il peut, et relâche au hasard; encore une fois, laissez agir M. Necker, il est votre homme, il eſt celui de la Nation que vous représentez : celui qui, sans autre but que la gloire, vous a porté, au péril de sa vie, dans le Temple de la Liberté, ne flétrira pas au bout de sa carriere sa couronne civique; mieux que vous il connoît vos besoins, jusqu'ici il les a tous prévenus; prévenez à votre tour celui qu'il a d'assurer votre bonheur; si les malheurs nouveaux que l'anarchie propage chez nous, continuent de détruire toutes les recettes publiques, hâtez-vous d'y mettre ordre, en accélérant les grandes opérations qui vous sont confiées, et pour ne pas être interrompus de nouveau dans leurs discussions philosophiques, et dans leur ré-

daction oratoire ; calculez à-peu-près le tems que vous y emploierez, et donnez, en commençant, à ce Gouvernement obstrué, une force de vitalité suffisante pour arriver jusqu'au moment régénérateur ; alors vous aurez rempli le vœu de vos Commettans ; alors vous vous serez couverts de gloire, et ce Miniftre que vous avez déjà déclaré responsable uniquement de ses vertus, composant de toutes les félicités individuelles une couronne de bonheur, recevra la récompense la plus chere à son cœur, et de ses maux et de ses soins.

Observations sur la Banque de Paris.

J'AI dit que de vaines déclamations et de fausses notions sur l'agiotage et la Banque de Paris, avoient égaré les raisonnemens de l'Assemblée Nationale. Dans toutes les calamités publiques, l'indignation publique s'est toujours dirigée sur quelques auteurs prétendus de pareils maux. Il y a vingt ans, on les eût attribués aux Financiers ; il y a dix ans, la Cour eût alors essuyé toute la bordée ; la moderne Armide, dont MM. les Députés viennent les Dimanches et Jeudis admirer le Jardin enchanté, auroit vu l'orage de la plainte gronder uniquement sur sa tête. La continuation de ces abus, l'habitude de ce gaspillage quotidien, n'excitent que foiblement la colere nationale, et son animadversion paroît aujourd'hui concentrée sur les Prêtres et sur les Banquiers ; quant aux premiers, M. l'Abbé Sieyes me dispense de répondre pour eux, et d'ailleurs mon peu de connoissance des matieres bénéficiales, me l'interdit ; il n'en est pas de même de la Banque, et sans autre préambule, je vais tracer un tableau rapide de cette phalange si redoutée, si mal connue et si mal ju-

gée ; cette phalange peut effectivement se comparer à un corps d'armée, dans ses trois divisions. Qu'on me pardonne d'égayer un sujet aussi aride ; je crois qu'on peut, dans le vaste champ des affaires de Paris, regarder les Banquiers et Capitalistes escompteurs, comme l'Infanterie, les Agens de Change comme la Cavalerie, et MM. les Agioteurs, comme les Pandoures et les Hussards. MM. de la Caisse d'Escompte, avec leur permission, passeront pour les Vivandiers de l'armée.

Les Agioteurs.

Quand on se demande ce que sont devenus ces météores qui ont tant brillé sous l'administration phosphorique de Calonne, on ne peut s'empêcher de dire, avec le sorcier Juif de Racine :

Je n'ai fait que passer, ils n'étoient déjà plus.

L'agiotage, comme le jeu, s'est éteint de lui même, par la loi physique et ceintripette de la gravitation, ou, pour m'expliquer plus intelligiblement, le plus pur de sa substance est resté au tapis, ou aux intermédiaires, qui assistoient les Agioteurs, et qui, partageant les bénéfices du jeu, n'en diminuoient pas la perte, lorsque la chance fatale arrivoit ; les Bar..., les d'Esp....., les Pyr..-de-Chab....., les Ser..., les Dup....-de-Ste.-Al...., les Ro..-de-la-Corb...., les Ro.., les Aud..., les Gail..., les Dimp..., les Haz..., et tant d'autres, sont ou en fuite, ou en prison, ou n'existent plus que sur le capital de quelques procès interminables ; les maisons de commerce ancien-

nes qui avoient interrompu le cours de leur négoce, pour venir prendre part à cette loterie cabalistique, ont bien vîte été forcées de retourner au gîte, clopin clopant; il seroit inutile de les nommer, on les connoît assez; on ne doit pas les empêcher de recouvrer leur ancien crédit et de réparer, par une industrie honnête, le délire d'un moment.

Quant à l'agiotage subsistant aujourd'hui, on ne connoit guere plus : qu'un Saint - Di...., un Ja...., un La...., un Pic.... qui le soutiennent à présent; et en vérité c'est une ombre si fugitive de ce qu'il fut il y a quatre ans, qu'on ne peut s'en occuper sans une sorte de puérilité : d'ailleurs ce monstre est aux abois; et lorsque la Nation, ennemie des privileges, aura supprimé celui de la Compagnie des Indes et celui des deux Compagnies d'Assurance, il mourra d'inanition, et la vilaine bête rendra à jamais sa vilaine ame.

L'agiotage eut lieu de tout temps. On lit dans M. de Paw qu'il étoit connu à Athenes, et qu'on y vendoit à livrer, long-temps avant la récolte, les blés futurs de l'Attique, de la Sicile et de l'Asie mineure. En Angleterre et en Hollande, il regne toujours, mais d'une maniere insensible; et en général tant que vous laisserez à un effet public, à une opération quelconque, une éventualité, vous créez alors un agiotage : quand il est modéré, je ne crains pas de dire qu'il est utile, qu'il rentre dans la classe de toutes les spéculations : quant à l'ivresse des dernieres années, rien ne peut l'excuser que son extinction. Je n'en parlerai pas davantage; car les temps sont passés où on faisoit le procès aux cadavres.

Les

Les Agens de Change.

Cette classe de Citoyens vivoit depuis des siècles à Paris, ignorée et tranquille ; une fortune médiocre étoit le fruit de quarante années de travaux, de sagesse et d'intelligence ; la masse énorme d'emprunts occasionnés par la guerre derniere a nécessairement exigé des intermédiaires entre la partie empruntante et les capitalistes, soit spéculateurs, soit prêteurs. Les Agens de change ont dû être les véhicules naturels de ces opérations. Il étoit impossible que, placés de la sorte, ils ne fissent pas une fortune immense et rapide ; c'est ce qui est arrivé. Les plus sages d'entr'eux se sont retirés de bonne heure, et jouissent, en bons peres de famille, du fruit de ces commissions extraordinaires ; maîtres de placer leur pécule comme ils le vouloient, l'habitude des effets publics a fait que la plupart y ont employé leurs capitaux ; mais ce ne sauroit être une raison pour frapper cette nature de biens de stérilité ; d'ailleurs leur mobilité les en préserve. Je ne me permettrois pas cette observation, si je ne l'avois pas entendu faire de bonne foi par un Député.

A cette corporation loyale, antique et estimable, a succédé une légion dorée de jeunes Athlètes, arrivés en poste de tous les coins du Royaume, pour s'asseoir à leur tour auprès du tapis vert ; une nouvelle légion d'Auxiliaires est venue renforcer la bande joyeuse et s'escrimer sous ses auspices dans cette nouvelle arene ; les ruines ont contrebalancé et au-delà les fortunes qui ont pu s'y faire ; les méprises ont équilibré les surprises ; les vexations d'une police tyrannique ont pressuré le plus pur de leur sang, en imposant toutes les

charges à cent mille livres de finance, et en ne leur attribuant aucuns gages ; et je crois qu'à tout prendre, pour une demi-douzaine de fortunes qui se font encore remarquer dans le corps, la très-grande partie du reste tient le milieu entre l'envie et la pitié, et qu'il y en a beaucoup dont l'état est fort précaire ; je ne vois donc pas comment l'animadversion publique pourroit avec justice se cramponner sur cette compagnie ; il falloit nécessairement des Ouvriers actifs et adroits, pour entretenir ce mouvement de rotation nécessaire à un effet public, jusqu'à ce qu'il soit placé sous la remise. Si l'emprunt a été un mal, la circulation dont on paroît se plaindre et les abus qu'elle a fait naître en ont été la dépendance naturelle ; nous aurons toujours à ce mouvement rapide des emprunts, l'obligation d'avoir permis au Roi de soutenir une guerre moins désastreuse que les précédentes, de l'avoir finie plus honorablement qu'elle n'avoit été commencée, et la Nation lui devra toujours le bienfait de sa liberté : si quelqu'un peut s'en plaindre, ce ne sont que les Agens du despotisme :

> Et si je peux ici m'expliquer en personne,
> La faute en est aux Dieux qui vomirent Calonne.

D'ailleurs, je n'ai plus qu'un mot à ajouter sur ce chapitre : si la dette de l'Etat a fondé chez nous la liberté publique, la liberté doit à son tour fonder la dette.

Les Banquiers.

Les Banquiers de Paris ! A ce seul nom les esprits se soulèvent, et les mots d'usuriers, de vampires,

de sang-sues, portés de bouche en bouche, semblent nous renouveler les scènes des Turcarets et des Bourvalais. Je ne puis voir, sans un profond chagrin, combien l'exagération des idées communiquées, emporte toujours au-delà du but. Ici ma tâche devient plus difficile. Forcé de justifier une classe d'hommes plus détestés que ne le furent jamais les financiers et les munitionnaires du Canada, je dois rassembler toutes mes forces : heureusement que la vérité m'en prête de nouvelles, et me fait espérer de triompher de l'aveuglement général.

Je commence ma discussion en établissant quatre classes de Banquiers.

1°. Les Administrateurs de la Caisse d'Escompte.

2°. Les Capitalistes faisant valoir leur argent en effets publics ou en effets particuliers.

3°. Les Banquiers acceptant sur dépôts.

4°. Les Banquiers de traites et remises avec l'étranger.

J'observe préliminairement que ces quatre sortes d'opérations n'étant point incompatibles les unes avec les autres, beaucoup d'individus s'y livrent en tout ou en partie, ou alternativement, suivant les circonstances ; mais je crois nécessaire, pour la forme, de discuter chaque chose séparément.

Les Administrateurs de la Caisse d'Escompte.

On leur fait généralement le reproche de se réserver, pour eux et leurs amis, les facilités que procure cet établissement et de profiter ainsi du bas prix auquel ils jouissent de l'escompte, pour pressurer ensuite à leur aise, et leurs confrères et

le commerce dont ils prennent les valeurs à des prix usuraires.

Il est facile de détruire cette objection.

Il faudroit commencer par définir ce que c'est que le mot d'usure, et s'il peut exister un intérêt légal de l'argent ; je prétends qu'aucune loi théologique ni politique ne peut le fixer. Le crédit de Paris, semblable à l'eau de la Seine, qui coule sous nos murs, a ses époques de débordemens et de sécheresses ; les exemples de l'antiquité et les exemples étrangers modernes nous présentent dans le cours de l'intérêt des disparates énormes ; chez les Romains, chez les Hollandois, chez les Chinois et chez les habitans des Antilles, il offre des variations depuis deux jusques à vingt-cinq pour cent ; par-tout il est relatif aux exploitations, aux emplois, aux demandes, aux besoins et aux risques ; la culture des terres de St. Domingue, l'équipement d'un vaisseau pour l'Inde, et un privilège sur une terre non grevée, ne peuvent êtte envisagés sous le même point de vue ; celui qui prête aux uns et aux autres, s'associant aux bénéfices de l'emprunteur, en calcule aussi les risques, et règle ses demandes en proportion : trop heureux qu'il y ait un centre, un foyer d'action, dont le principe soit salutaire ; le spéculateur doit de la reconnoissance à un établissement qui, inspirant de la confiance, lui a sauvé à-la-fois un embarras majeur et une condition pire. Les lois éternelles de la nature ont ordonné que les petites masses s'attachassent aux grandes ; les planetes ont leurs satellites ; les puissances ont leurs cortèges ; et dans les Républiques les plus populaires, des hommes supérieurs jouissent de leur influence ; ainsi les administrateurs de la Caisse d'Escompte auroient pu, sans craindre le blâme, jouir du bénéfice possible

de leur établissement, puisque le public, en ne s'y opposant pas dès le principe, par le refus de leurs billets, semble l'avoir sanctionné. C'est le Gouvernement qui a élevé lui même le prix de l'intérêt, par la multiplicité de ses emprunts ; la confiance alors n'étoit fondée que sur le personnel du Roi ; de grands exemples récens faisoient craindre de grandes réductions possibles : c'étoit un risque évident ; l'accumulation des emprunts jointe à ces causes, a dû faire monter le prix du numéraire, qui n'étoit plus en proportion avec la chose représentée. L'intérêt a donc dû monter très-haut ; cependant la Caisse a rarement refusé les valeurs vraiment reconnues propres au commerce du Royaume, au prix de quatre et demi pour cent l'an ; les négociations se sont faites long-temps et même récemment sur le pied de demi pour cent par mois, et ce n'est guere que depuis deux ans, que la Caisse n'ayant pu suffire à tout, le Gouvernement l'ayant épuisée, et ensuite discréditée, qu'on a entendu parler d'un intérêt de douze à dix-huit pour cent l'an ; mais c'est qu'alors toutes les notions étoient confondues ; l'Etat en péril et la confiance éteinte ; d'ailleurs, ces reproches vagues ne peuvent s'appliquer aux Administrateurs de la Caisse. Ils ont gémi les premiers de ces malheurs ; à l'exception de deux ou trois d'entr'eux, flétris dès long-temps dans l'opinion, les autres peuvent présenter sans rougir leur conduite à leurs Concitoyens ; le seul reproche raisonnable qu'on puisse leur faire, ainsi qu'aux Actionnaires, c'est d'avoir manqué de fermeté lorsque M. de Calonne exigea d'eux un cautionnement de soixante-dix millions ; ils sacrifierent par crainte à une Administration déprédatrice, des fonds que le patriotisme eût dû rassem-

bler pour doubler et tripler les escomptes réels, se mettre à jamais à l'abri des surséances, et appeler la liberté par leur opposition au Ministre tyran.

Après ce reproche de crainte, il en est un qu'on peut leur faire ; c'est celui d'un excès de zèle en prêtant, au commencement de cette année, d'abord vingt-cinq, puis dix-sept millions, a un Gouvernement arbitraire, sans constitution, obéré, en faillite, et sous la sauve-garde d'un Ministre honnête homme, mais qui n'étoit qu'un homme amovible et mortel : en vain dira-t-on qu'en prêtant leur fortune, ils disposoient d'une chose à eux particuliere ; la société a le droit de demander compte à tous ses membres de l'emploi d'un moyen qui peut servir au bien de tous ; et à plus forte raison, dans une circonstance où la Caisse ne respectoit pas les droits de la propriété, en ne payant pas indistinctement tous les porteurs de ses engagemens.

Le troisieme reproche qu'on peut leur faire, est le défaut d'une loi de police, sur laquelle les Actionnaires, membres constituans des Administrateurs, n'ont pu obtenir satisfaction ; c'est la publicité journaliere de leurs opérations qui doit être connue de tous et un chacun des porteurs d'actions, ainsi que la déclinaison du soleil est marquée dans nos journaux quotidiens ; il faut espérer qu'à l'avenir nul empêchement ne pourra les y soustraire.

En général, ces trois reproches sont si légers, si vagues et si aisés à réformer, qu'on ne peut concevoir comment M. de Mirabeau n'a pas frissonné en écrivant dans sa dix-neuvieme lettre, à une époque de proscription et d'anarchie, qu'il ne falloit pas faire pendre les Actionnaires, puisqu'on

pouvoit les faire payer. De telles expressions sont indignes d'un Philosophe et d'un Publiciste ; et les torts de M. de Mirabeau sont d'autant plus graves en cela, que les Administrateurs, qui ont occasionné cette sortie de sa part, étoient allés, dans la pureté de leurs cœurs, féliciter et remercier l'Assemblée Nationale, et lui offrir, sur le crédit et la finance, des lumieres et des renseignemens dont l'expérience n'a que trop prouvé qu'elle manque absolument.

Les Capitalistes escompteurs.

Telle est chez nous la force de l'habitude, que tout homme qui a commencé sa carriere dans les affaires, la finit sans jamais s'en écarter entierement. S'il place en terre, ou à établir ses enfans, une portion de sa fortune, il en emploie le reste à conserver ses anciennes liaisons, à contempler, dans le repos, le mouvement des affaires qui l'ont occupé trente, quarante ans ; il ne peut pas s'en détacher, il ne peut renoncer à ses anciennes affections ; en un mot, il fait *valoir son argent sur la place* ; il a tous les matins, à son lever, antichambre et cour d'emprunteurs et de courtiers ; il s'informe de tout ce qui se passe ; il aime mieux s'endormir doucement dans ce tourbillon, que dans un donjon, à relire ses terriers poudreux ; car enfin, un capitaliste a aussi ses vassaux, et il n'est personne qui ne soit souvent obligé d'aller leur rendre foi, hommage, aveu et dénombrement.

Du moment que l'Etat résolut d'emprunter en 1779, ses regards dûrent se porter sur les capitalistes ; mais quelque confiance qu'on portât au Ministere, les exemples récens étoient si terribles,

qu'on fut obligé de leur présenter des appâts de toute espece : loteries, chances, bulletins, annuités, lots viagers, furent les premiers véhicules d'emprunts très-bornés. Le premier pas fait, une sorte de confiance établie, le compte de finances rendu public, des bénéfices assez forts sur ces premiers emprunts, des emprunts viagers qui doubloient tout d'un coup le revenu ; toutes ces causes engendrerent bientôt une confiance sans bornes ; les compagnies les plus vastes, des emprunts démesurés, tout se créa, tout se remplit en un clin d'œil. Mais, hélas ! pour de légers bénéfices faits pendant quelques années, quelles pertes n'a-t-on pas essuyées sur toutes les opérations subséquentes de la finance ; elles datent de cet emprunt, aussi usuraire que mal conçu, de cent vingt-cinq millions, fait par M. de Calonne en 1785. Malgré tous ces avantages, il a constamment perdu, et il est aujourd'hui à dix pour cent au-dessous du prix de la création : nul emprunt depuis lors n'a pu rester au pair, et nous avons vu des momens où ils ont donné jusqu'à quarante pour cent de perte ; ainsi on a payé bien cherement des bénéfices d'un jour, et la méfiance générale qui résulte du défaut d'harmonie entre la nation et le Gouvernement, ayant arrêté toute circulation, chaque Capitaliste éprouve dans ce moment le supplice de Tantale au milieu des richesses.

Le commerce et l'industrie, accoutumés à trouver des ressources chez eux, sont déjà sans force et sans activité ; les manufactures, les atteliers sont déserts, de tous côtés les maîtres donnent congé à leurs serviteurs et leurs ouvriers, la misere les portera aux dernieres extrêmités ; chacun enterre pour soi sa famille et ses amis, le numéraire effectif qu'il peut ramasser, le désespoir et le

malheur s'accroissent journellement, et nous sommes peut-être à la veille (chose horrible) de voir le Rentier et le Capitaliste vivre de pain sec.

Les Banquiers prêtant sur dépôts.

Depuis long-temps on crie contre cette opération, inconnue dans les Provinces, et même à Paris il y a dix ans, et défendue par je ne sai quelle loi sacerdotale, qui interdit le prêt sur gages ; il faut cependant avouer, pour justifier les Banquiers qui se sont livrés à ce commerce, que la masse des affaires s'étant centuplée depuis dix ans, que toute proportion entre les fortunes et les besoins étant rompue, les compagnons de Banque et des individus qui ont alimenté les Emprunts du Gouvernement, ont dû, pour assurer leurs signatures ou leurs avances, les hypothéquer sur un titre quelconque ; il n'y a eu aucunes réclamations à ce sujet. La circulation a eu lieu sans crise, et le mouvement a continué d'animer toute la machine ; si on voit avec peine les commissions extraordinaires qu'elles ont valu aux Agens en question, un mot suffit pour leur justification ; c'est qu'il n'est aucun d'eux, qui dans la position où il se trouve en ce jour, ne fît de grand cœur le sacrifice de tous ses profits antérieurs, pour se débarrasser de son inquiétude actuelle, et peut-être de sa ruine postérieure.

D'ailleurs, peut-on s'aveugler au point de ne pas voir que lorsqu'une masse immense d'affaires se dirige vers un lieu quelconque, il s'ensuit nécessairement et de gros bénéfices et de grosses pertes pour les Intermédiaires ? Il n'y auroit pas plus de raison d'opprimer les Fournisseurs d'argent de Paris et Lyon, qu'il n'y en auroit de revenir

sur les comptes arrêtés de Fournisseurs, Constructeurs et Affréteurs de vaisseaux de Nantes, Bordeaux, etc. des Munitionnaires des vivres de terre et de mer, des Fournisseurs de la maison du Roi, lesquels à leur tour retomberoient sur tous leurs Fournisseurs secondaires, et ceux-ci sans doute sur leurs ouvriers; voilà comme avec des notions fausses, on ne sait ni ce qu'on dit, ni ce qu'on fait; mais la mode étoit venue de tomber sur la Banque, en bons Français, il a fallu se conformer à l'usage.

Les Banquiers de Traites et remises avec l'Etranger.

Quant à ceux-ci, j'espère qu'on me dispensera de m'étendre sur leur compte, leur profession a eu lieu de tous les tems, la prospérité publique en a été le fruit, l'honneur et la fortune en ont été la récompense. Depuis quelques tems, les spéculations commerciales et industrielles des Français ont pris un essor décuple. Qu'une méfiance traîtreusement propagée resserre la circulation générale, les plus grandes fortunes des Négocians seront au-dessous de leurs engagemens, des vaisseaux, des marchandises, des habitations, des créances en comptes courans, privés de leur animation habituelle, du feu qui leur donne la vie, l'argent et la confiance, vont encore aggraver le squire politique qui nous menace de la mort; alors, nouveaux Prométhées, les vautours naîtront dans votre sein, pour vous déchirer les entrailles. Saturne dévoroit ses enfans, suivant la fable; mais ici, ô mes amis! ô Français! tremblez qu'à la suite de vos triomphes, l'histoire n'ait à salir ses pages de douze cents parricides.

Récapitulation et Conclusion.

FRERES ET CONCITOYENS,

On vous a trompés, indignement trompés sur la situation de la ville de Paris; on a injurié sans raison tous les gens d'affaires de ce pays ci, parce que les malheurs des tems ont altéré quelques anciennes habitudes. La Banque de Paris, à quelques mauvais citoyens près, tels qu'il s'en trouve dans toutes les compagnies, mérite tous les égards, même les respects du corps politique, dont elle fait partie; vous ne pouvez l'ébranler sans une convulsion horrible pour toute la masse; l'agiotage s'est détruit de lui-même; l'aristocratie des Agens de Change qui s'est un moment repue de notre sang, est aussi complétement éteinte aujourd'hui, que celle de ces mêmes Vampires qui viennent de se perdre dans le vague des airs. La Caisse d'Escompte est sans moyens, les Agens de la circulation sans crédit, le fisc sans especes, les Lois sans force et l'Etat sans appui. Nouveaux Hercules, vous avez nettoyé les étables d'Augias; mais craignez, comme Samson, que les colonnes du Temple ébranlées dans votre aveuglement par vos mains vigoureuses, ne vous écrasent vous-mêmes sous leurs débris. Semblable aux ombres de la nuit, la méfiance va étendre son crêpe funebre de l'extrêmité du Royaume à l'autre; toutes les valeurs de convention, les signes représentatifs seront annulés; tous les portes-feuilles seront frappés de stérilité; aucun mouvement n'aura plus lieu : il s'ensuivra d'un moment à l'autre la dissolution de la finance, celle du commerce et des consommations, qui attaquera nécessairement la

classe reproductrice et salariée, celle de l'autorité, et enfin, puisque la vérité me force de le dire, la dissolution de l'Assemblée Nationale. Si elle y avoit réfléchi sérieusement, elle auroit vu que dans un tems de trouble et d'anarchie, quand le pouvoir exécutif est sans force, une Nation sage doit en quelque maniere proclamer une Loi martiale, financiere, et donner carte blanche au général de la finance, pour que rien ne soit arrêté, et que le sang du corps politique reflue librement des arteres au cœur, et de là dans tous les membres; en vain les Députés diront-ils que Paris n'eſt pas le Royaume, et que Paris peut s'écrouler, sans que le reste de la France éprouve aucune secousse; je prétends que c'eſt une assertion absurde et barbare; nulle action sans réaction immédiate: Paris renferme à lui seul une partie conſidérable ou des propriétaires, ou des grands consommateurs, ou des grands capitalistes du Royaume. Vous avez déjà vu dans les crises momentanées qui ont eu lieu, quel a été l'état des Provinces et des Places de commerce, lorsque Paris souffroit; et quel barbare plaisir pouvez-vous vous promettre, lorsque, sous des prétextes vains et erronés d'agiotage et d'usure, sous le prétexte de venger la France de l'aristocratie prétendue d'une Ville, vous aurez paralysé la société entiere, et armé la moitié du Royaume contre l'autre? pouvez-vous compter alors vous-mêmes sur l'approbation de vos constituans? et si vous survivez à cette seconde révolution, le moins qui puisse vous arriver ne sera-t-il pas une prompte et honteuse fuite auprès de ces hommes pervers que le patriotisme de cette Ville, que vous voudriez écraser après qu'elle vous a sauvés, a honnis et chassés jusqu'aux extrêmités du monde?

Sauvez-nous, sauvez-vous d'un si honteux malheur ; la Nation partagée aujourd'hui entre vous, ses enfans légitimes, et le Ministere son enfant adoptif, peut vous déshériter en faveur de celui-ci : vous êtes sur le bord du précipice ; les déterminations que vous allez prendre d'ici à trois jours, décideront du destin de l'Etat ; prévenez d'aussi grands malheurs, je vous le répete ; comme citoyen, comme votre commettant, je m'adresse à vous, je vous dis : *Sauvez-nous* ; autrement, comme votre ami, comme votre frere, je n'ai qu'un conseil à vous donner : *Sauvez-vous.*

SUPPLÉMENT.

CET écrit a été composé en dix heures et imprimé dans une journée. Je l'ai rédigé les larmes aux yeux, à l'aspect des maux qui menaçoient ma triste patrie. Mes vues ne peuvent être suspectes ; mon patriotisme est pur comme ma penſée ; d'ailleurs, les circonstances particulieres à mon existence ne peuvent jeter le moindre doute sur les principes dont je fais profession depuis qu'il nous est permis de les exprimer.

S'il y a quelque amertume dans cet écrit, si mes Compatriotes les Bretons y trouvent des traits trop vifs, qu'ils y reconnoissent l'énergie mâle d'un Breton, d'un Nantais, prêt à sacrifier tout son sang à la cause de la liberté. Je connois mon pays. Mon ame parlera à la leur ; ils finiront par me rendre justice ; personne n'en rend plus que moi à leur vigueur, et à l'impulsion qu'ils ont donnée à la Nation ; mais crier, mais frémir comme les anciens Francs, est indigne aujourd'hui de la la majeſté d'un Peuple de Philosophes, et il y en

458

a du premier mérite dans l'Assemblée Nationale. Qui pourra louer affez dignement les Sieyes, les Bergasse, les Lally, les Clermont, les Bailly et tant d'autres ! Encore une fois, défions-nous de nous-mêmes. O mes Freres ! si vous méprifez ce Paris, ce centre de lumieres, de richesses et de patriotisme, craignez tout ; Paris tient à tout ; Paris est le cœur du corps Français.

Paris ad exemplar totus componitur orbis.

Soyez justes, soyez modérés, soyez confians, vous serez libres ; autrement vous faites crouler, avant quinze jours, tout l'édifice social ; vous n'avez plus d'ennemis à redouter que vous-mêmes ;

Et pour tout dire enfin,
Tes plus grands ennemis, Rome, sont dans ton sein.